



L'immobilier dans les *stations* *balnéaires*

Juillet 2024



**Agir
pour le
logement**

Sommaire

Synthèse	3
1. Descriptif des stations balnéaires	5
1.1. Les stations balnéaires : de quoi parle-t-on ?	5
1.2. Population	5
1.3. Parc de logements	6
1.4. Classe de performance énergétique.....	7
2. Les prix des logements dans les stations balnéaires	10
2.1. Niveaux de prix	10
2.2. Tendance des prix depuis 2014.....	11
3. Focus sur les prix par région	13
3.1. Les prix des stations balnéaires par région.....	13
3.2. Fiches par région.....	16
3.2.1. Hauts-de-France.....	17
3.2.2. Normandie	17
3.2.3. Bretagne.....	18
3.2.4. Pays de la Loire.....	19
3.2.5. Nouvelle-Aquitaine.....	20
3.2.6. Occitanie	21
3.2.7. Provence-Alpes-Côte d’Azur	22
3.2.8. Corse.....	23
4. Les stations balnéaires parmi les villes les plus chères de France .	24
5. Focus sur les plus grandes stations balnéaires	26
6. Focus sur les acheteurs dans les stations balnéaires	28
7. Focus sur les risques climatiques	29
7.1. Risque d’érosion côtière.....	29
7.2. Autres risques climatiques	31
Annexes	32
Table des tableaux.....	32
Table des graphiques	32
Table des cartes	32
Carte des communes stations balnéaires	33
Liste des communes stations balnéaires.....	34



Synthèse

La France métropolitaine compte 520 stations balnéaires, selon notre définition : communes du littoral qui ont au moins 15% de résidences secondaires, et qui, soit ont une plage, soit sont classées station de tourisme.

Ces communes stations balnéaires ont pour la plupart peu de résidents permanents (les 4/5^e ont moins de 5 000 habitants). Elles concentrent une forte part de résidences secondaires : 47% contre 10% pour l'ensemble du parc de logements de France métropolitaine. La part des logements énergivores (étiquettes DPE « F » ou « G ») est en moyenne moins importante dans ces communes : 9% contre 13% pour l'ensemble des communes de France métropolitaine. Mais ce résultat masque d'importantes disparités régionales : les stations balnéaires du Nord (régions Hauts-de-France, Bretagne, Pays de la Loire) ont des taux élevés de logements énergivores alors que les stations balnéaires du Sud (régions Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur) ont des taux faibles.

Le prix des logements est en moyenne 50% plus élevé dans les stations balnéaires : 4 514 €/m² en moyenne au 1^{er} juin 2024 contre 2 933 €/m² en France métropolitaine.

Le prix des logements dans les stations balnéaires a davantage augmenté qu'en France métropolitaine (+38% depuis 2014 contre +22%), et notamment pour les maisons durant la période post-covid : en 2 ans, entre juillet 2020 et juillet 2022, les maisons dans les stations balnéaires ont progressé de +25% (contre +17% pour les maisons en France métropolitaine), soit plus de +1% par mois sur cette période.

Après avoir baissé en 2023 (-2,4% sur un an), les prix dans les stations balnéaires sont sur un plateau depuis début 2024 (+0,2% sur 5 mois). Leur évolution est plus favorable que dans l'ensemble du pays.

Les prix sont nettement plus élevés en région PACA (5 820 €/m² en moyenne dans les stations balnéaires) et Nouvelle-Aquitaine (5 044 €/m²). Les prix sont plus abordables en Normandie (3 394 €/m²) ou en Bretagne (3 538 €/m²).

Les 3 villes les plus chères de France sont des stations balnéaires : Ramatuelle (16 083 €/m²), Saint-Jean-Cap-Ferrat (15 819 €/m²) et Saint-Tropez (14 400 €/m²), et on compte 9 stations balnéaires parmi les 20 villes les plus chères.

En ce qui concerne le profil des acquéreurs dans les stations balnéaires, ils sont en moyenne de 9 ans plus âgés (54,7 ans contre 45,8 pour les acquéreurs en France métropolitaine) et



il y a une plus grande part de non-résidents parmi les acheteurs étrangers (47% contre 38% pour les étrangers en France métropolitaine).

Enfin, nous nous sommes intéressés au risque d'érosion côtière auquel sont soumis une partie des stations balnéaires. Depuis 2023, on observe que les prix dans les stations à risque diminuent davantage que ceux des autres stations.

Cette étude constitue la **3^{ème} édition d'une publication annuelle sur les stations balnéaires** (cf. la précédente : <https://docs.fnaim.fr/LABEL/Note-Stations-Balneaaires-2023.pdf>). Nous nous sommes basés cette année sur une liste de plage plus exhaustive que les années précédentes, d'où un nombre plus élevé de stations balnéaires.



01

Descriptif des stations balnéaires

1.1. Les stations balnéaires : de quoi parle-t-on ?

Il n'existe pas de définition officielle des stations balnéaires.

Nous avons sélectionné les communes du littoral (hors Outre-mer) qui ont au moins 15% de résidences secondaires dans leur parc de logement, et qui, soit ont une plage, soit sont classées station de tourisme.

Au total, nous avons classé 520 communes comme stations balnéaires, réparties dans 8 régions et sur 25 départements (voir carte et liste en annexes).

La région la plus représentée est la Bretagne (139 communes) devant la Normandie (99 communes). Le département le plus représenté est le Finistère (69 communes) devant la Manche (48 communes).

1.2. Population

Les communes balnéaires sont assez hétérogènes en termes de population, allant de Nonza (Haute-Corse) 67 habitants, à Antibes (Alpes-Maritimes) 75 130 habitants.

La population moyenne des stations balnéaires (en 2021) est de 4 833 habitants (la population médiane est de 2 233 habitants). Plus de la moitié de ces communes ont entre 1 000 et 5 000 habitants, et près de 4/5 ont moins de 5 000 habitants. Seules 11% des stations balnéaires ont plus de 10 000 habitants.



Tableau 1 : Répartition des communes balnéaires selon leur population (2021)

	Nombre	%
Moins de 1 000 habitants	136	26%
De 1 000 à 5 000 habitants	272	52%
De 5 000 à 10 000 habitants	57	11%
10 000 habitants et plus	55	11%
Total	520	100%

Source : Insee, Populations légales 2021

Au total, ces communes regroupent 2,5 millions d'habitants (2 513 215 habitants, soit 3,8% de la population française métropolitaine).

En 2021, la population de ces communes (résidents à titre principal) a augmenté de 6,6% par rapport à 2010 (2 358 198 habitants en 2011), soit une progression plus forte que celle observée sur la France métropolitaine au cours de la même période (+3,9%).

Bien entendu, leur population est nettement plus élevée en période estivale.

Enfin, on peut noter que la part des retraités est plus élevée dans les communes stations balnéaires : 35% contre 22% en France métropolitaine.

1.3. Parc de logements

Ces communes balnéaires concentrent 2 542 836 logements, soit plus d'un logement par habitant alors que la moyenne française métropolitaine est de 0,55.

Cela s'explique par un nombre important de résidences secondaires : le parc des communes balnéaires est composé à 47% de résidences secondaires (contre 10% de résidences secondaires dans le parc français métropolitain). Un tiers des résidences secondaires françaises métropolitaines sont situés dans ces 520 communes stations balnéaires.

La part des logements vacants est faible : seulement 4%, contre 8% à l'échelle métropolitaine.



Tableau 2 : Répartition du parc de logement selon la catégorie de logement

	Stations balnéaires		France métropolitaine	
	Nombre	%	Nombre	%
Résidences principales	1 256 379	49%	29 453 836	82%
Résidences secondaires	1 186 732	47%	3 529 237	10%
Logements vacants	99 725	4%	2 896 321	8%
Total	2 542 836	100%	35 879 394	100%

Source : Insee, RP 2020

Le parc de ces communes balnéaires est composé à 52% de maisons et à 46% d'appartements. Pour rappel, le parc français métropolitain est composé à 55% de maisons et à 44% d'appartements.

1.4. Classe de performance énergétique

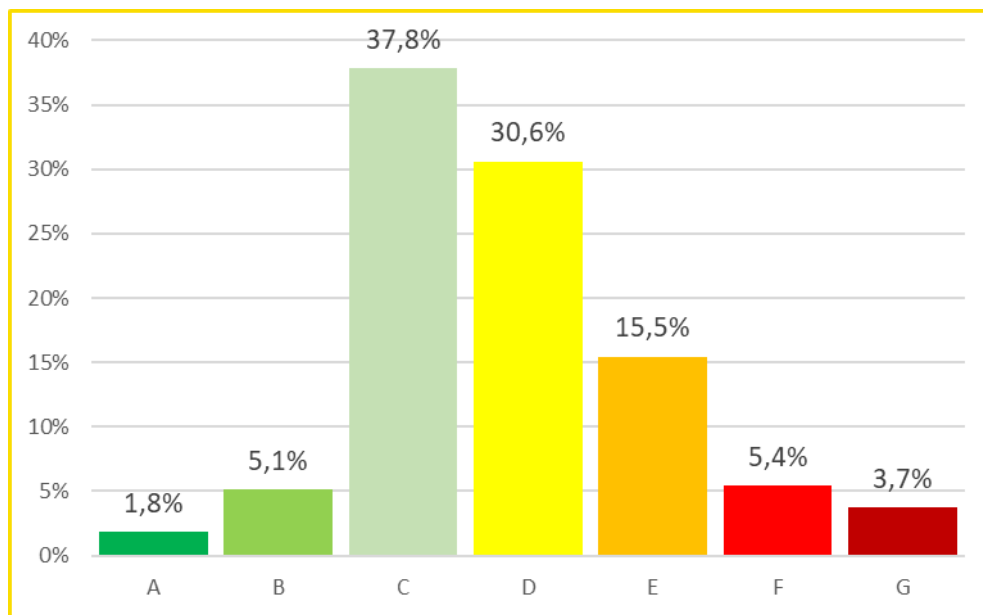
La part des logements énergivores (étiquette DPE¹ « F » ou « G » des logements) est plus faible dans les stations balnéaires (9%) que dans l'ensemble des communes françaises métropolitaines (13%). Et la part des logements avec étiquette « A », « B » ou « C » est plus importante dans les stations balnéaires (45% contre 35% pour l'ensemble des communes métropolitaines). Le parc de logements est donc globalement de meilleure qualité énergétique dans les stations balnéaires.

Cependant, ces résultats masquent d'importantes disparités régionales. Ainsi, on constate que les taux de DPE F et G sont très différents selon les régions. 3 régions ont des taux de F et G supérieurs à la moyenne nationale (Hauts-de-France, Pays de la Loire et Bretagne) et 2 régions ont des faibles taux de F et G (Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur). Globalement, les stations du Sud de la France ont de meilleurs DPE que les stations du Nord (voir carte ci-dessous).

¹ Diagnostic de performance énergétique.

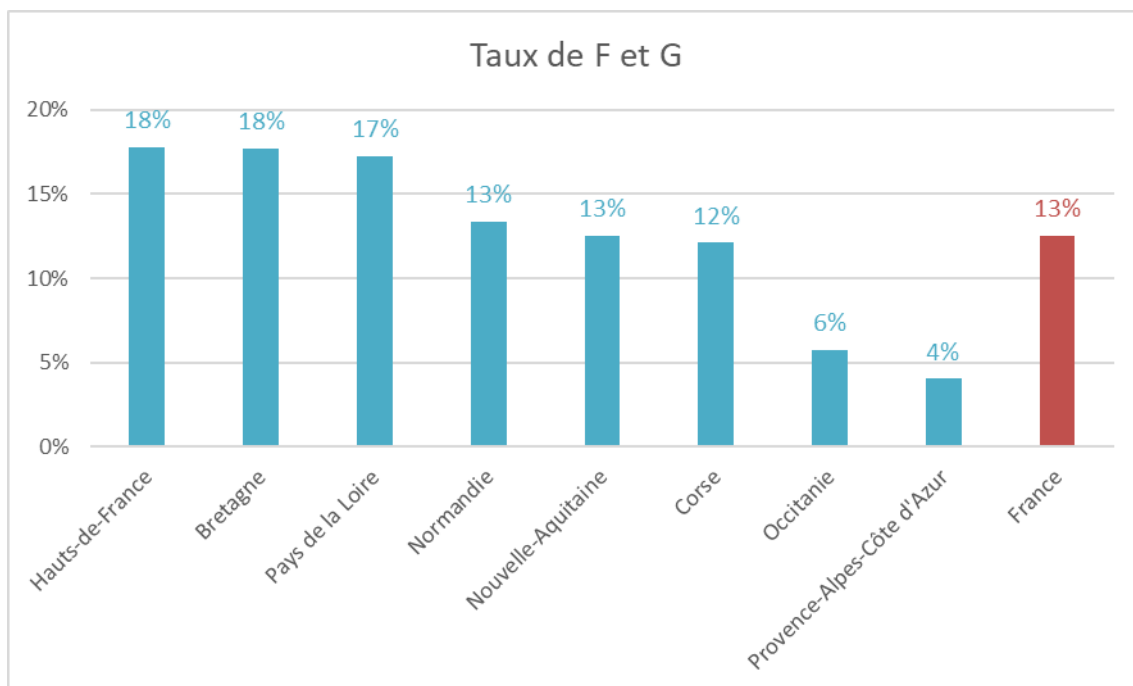


Graphique 1 : Répartition des étiquettes DPE des logements existants dans les stations balnéaires



Source : Données ADEME, Ministère (du T1 2023 au T4 2023)

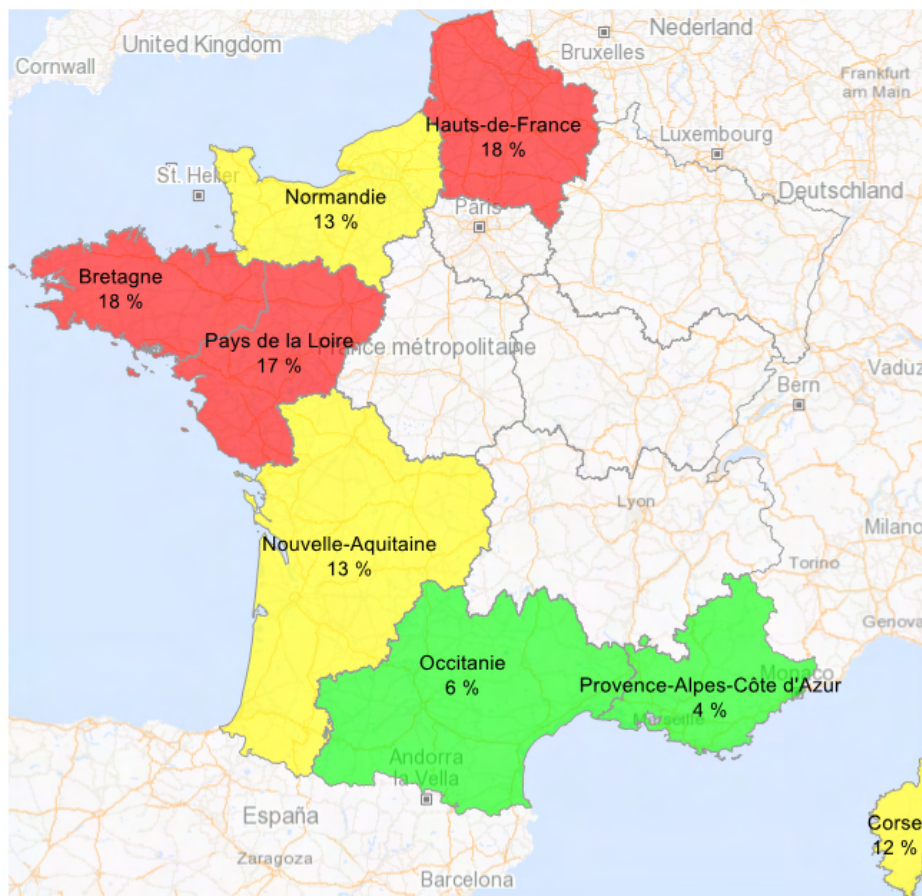
Graphique 2 : Taux de DPE F et G par région (stations balnéaires)



Source : Données ADEME, Ministère (du T1 2023 au T4 2023)



Carte 1 : Taux des DPE F et G par région (stations balnéaires)



Source : Données ADEME, Ministère (du T1 2023 au T4 2023)



02

Les prix des logements dans les stations balnéaires

2.1. Niveaux de prix

Le prix au m² des logements est plus élevé dans les stations balnéaires : pour l'ensemble des logements (appartements et maisons), il s'élève à 4 514 €/m² au 1^{er} juin 2024 contre 2 933 €/m² en France métropolitaine. Le prix des logements dans les stations balnéaires est ainsi supérieur d'environ 50%.

Le prix dans les stations balnéaires a moins diminué sur un an : -2,7% contre -3,9% France métropolitaine, même si l'écart est moindre avec la seule province (-3,5% en province).

Dans les stations balnéaires, le prix moyen au m² des appartements est légèrement supérieur à celui des maisons (7% supérieur).

Enfin, les stations balnéaires n'ont pas toutes des prix immobiliers élevés : 35% des 520 stations recensées ont ainsi des prix inférieurs à la moyenne des prix France métropolitaine (2 933 €/m²).

Tableau 3 : Prix moyens et évolution sur un an

	Stations balnéaires		France métropolitaine	
	Prix (1 ^{er} juin 2024)	Evolution (1 ^{er} juin 24 / 1 ^{er} juin 23)	Prix (1 ^{er} juin 2024)	Evolution (1 ^{er} juin 24 / 1 ^{er} juin 23)
Appartements	4 676 €/m ²	-2,6%	3 694 €/m ²	-4,2%
Maisons	4 375 €/m ²	-2,8%	2 327 €/m ²	-3,6%
Ensemble	4 514 €/m ²	-2,7%	2 933 €/m ²	-3,9%

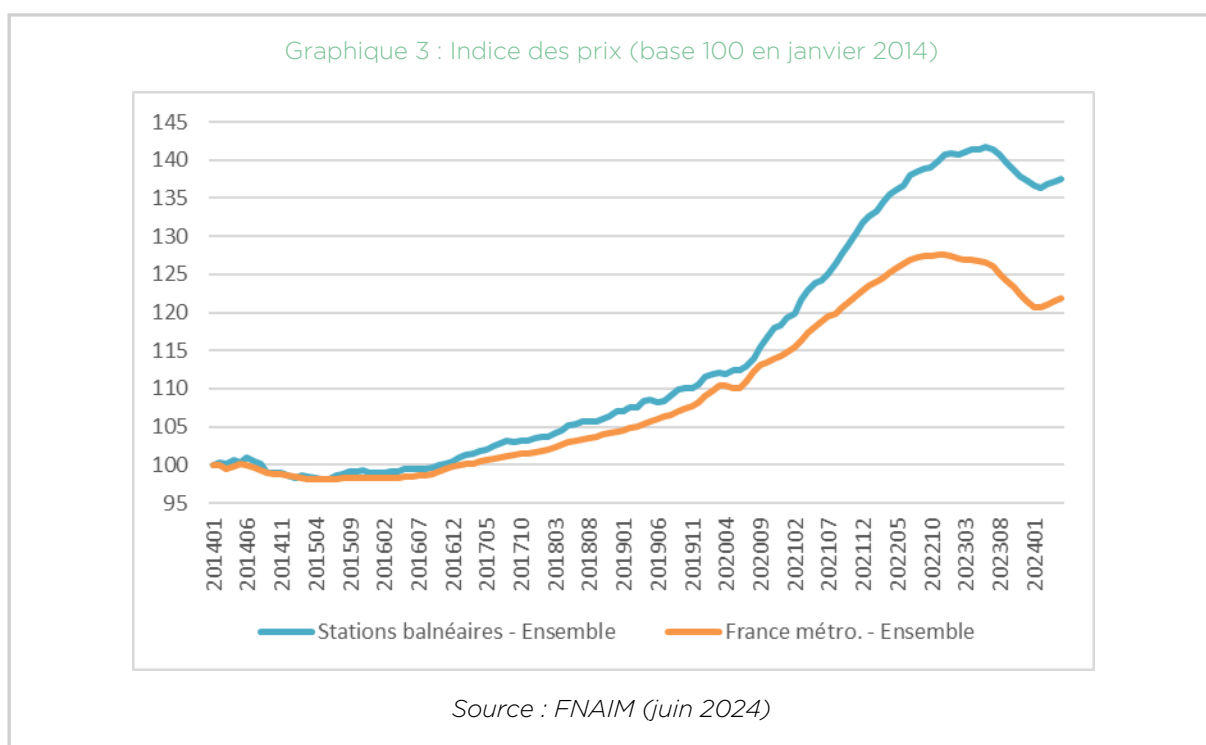
Source : FNAIM (juin 2024)



2.2. Tendance des prix depuis 2014

Les prix des logements dans les stations balnéaires ont fortement accéléré après la crise sanitaire de 2020, et évolué plus rapidement qu'en France métropolitaine en 2021-2022 (voir graphique ci-dessous). Début 2023, les prix ont commencé à reculer en France métropolitaine puis à partir du second semestre 2023 dans les stations balnéaires. Les prix dans les stations balnéaires ont diminué de -2,4% en 2023 (contre -4,7% en France métropolitaine). Depuis début 2024, les prix semblent être sur un plateau dans les stations balnéaires : sur les 5 premiers mois de l'année 2024, les prix évoluent de +0,2% dans les stations balnéaires (+0,2% également en France métropolitaine).

Depuis 2014, les prix de l'immobilier dans les stations balnéaires ont augmenté de +38% contre +22% en France métropolitaine.



On peut distinguer 3 périodes dans la comparaison Stations balnéaires – France métropolitaine :

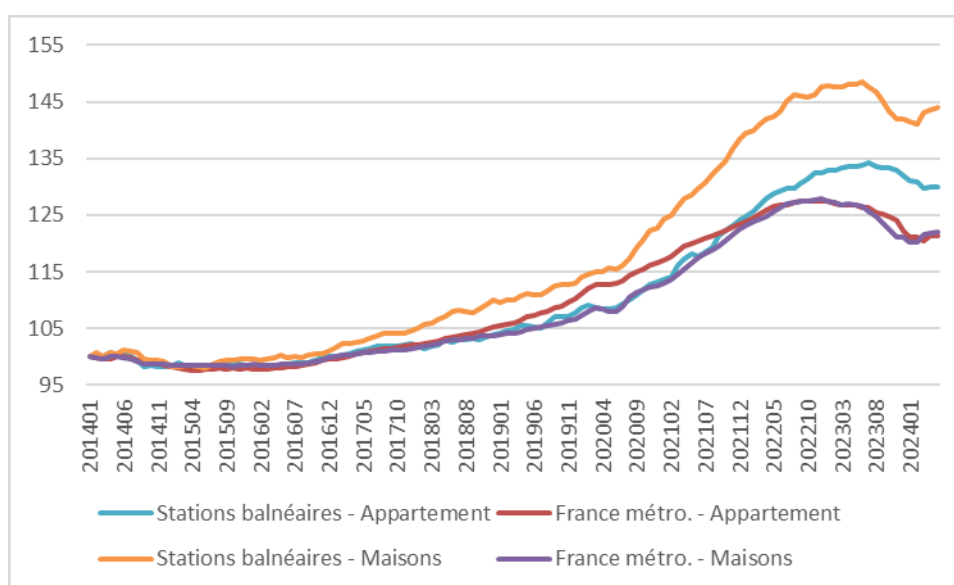
- De 2014 à mi 2020, les prix dans les stations balnéaires et en France métropolitaine ont globalement évolué au même rythme : +14% pour les stations balnéaires contre +12% en France métropolitaine (en 80 mois).
- De mi 2020 à mi 2023, les prix ont progressé nettement plus vite dans les stations balnéaires : +23% contre +11% en France métropolitaine (en 38 mois).



- Enfin, depuis mi 2023, les prix dans les stations balnéaires et en France métropolitaine ont repris un rythme similaire : -2% pour les 2 zones (en 9 mois).

Lorsque l'on regarde le détail par type de bien (voir graphique ci-dessous), on constate que les prix dans les stations balnéaires ont été tiré vers le haut par l'augmentation rapide sur les maisons après le début de la crise sanitaire. En 2 ans, entre juillet 2020 et juillet 2022, les prix des maisons dans les stations balnéaires ont progressé de +25% (contre +19% pour les appartements des stations balnéaires, et contre +17% pour les maisons France métropolitaine et +12% sur les appartements France métropolitaine).

Graphique 4 : Indice des prix par type de bien (base 100 en janvier 2014)



Source : FNAIM (juin 2024)



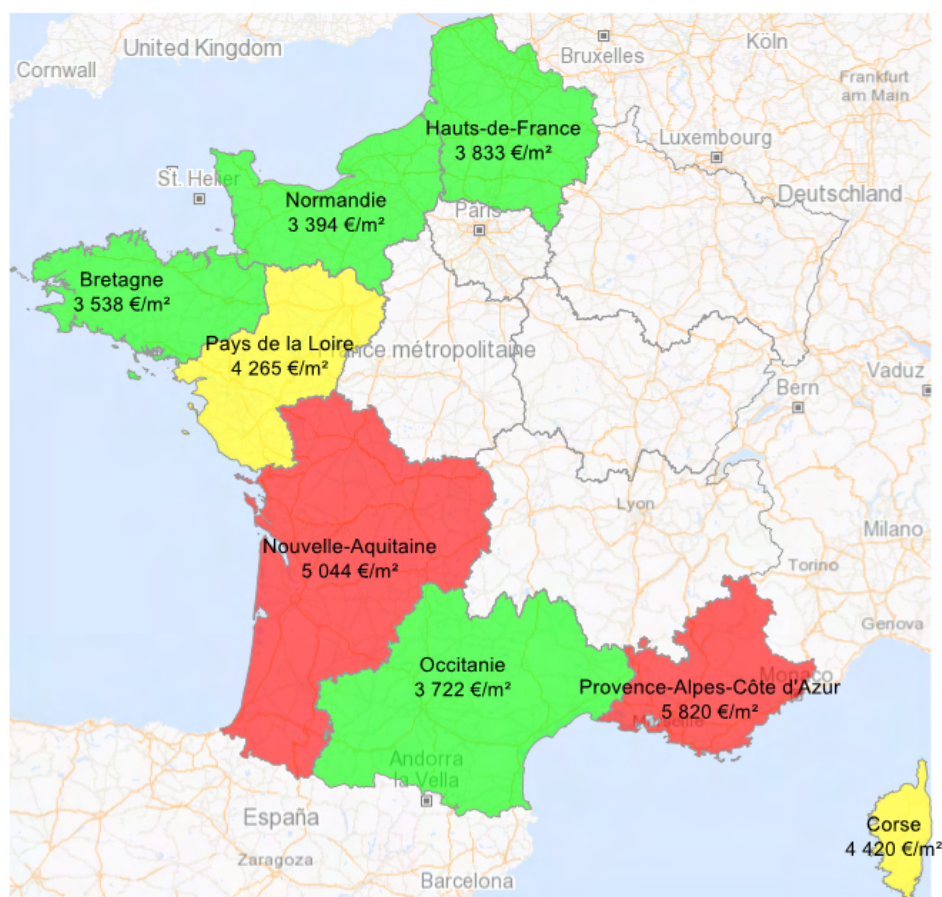
03

Focus sur les prix par région

3.1. Les prix des stations balnéaires par région

Au niveau régional, les 2 régions où les prix dans les stations balnéaires sont les plus élevés sont la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (5 820 €/m² au 1^{er} juin 2024) et la Nouvelle-Aquitaine (5 044 €/m²). Inversement, les régions Normandie et Bretagne sont celles où les prix sur le littoral sont les moins élevés.

Carte 2 : Prix des communes balnéaires par région



Source : FNAIM (juin 2024)



Sur un an (1^{er} juin 2024 par rapport au 1^{er} juin 2023), seule la région PACA a vu le prix de ses stations balnéaires augmenter (+0,3%). Les plus fortes baisses sont observées en Nouvelle-Aquitaine (-6,3%) et en Pays de la Loire (-5,9%).

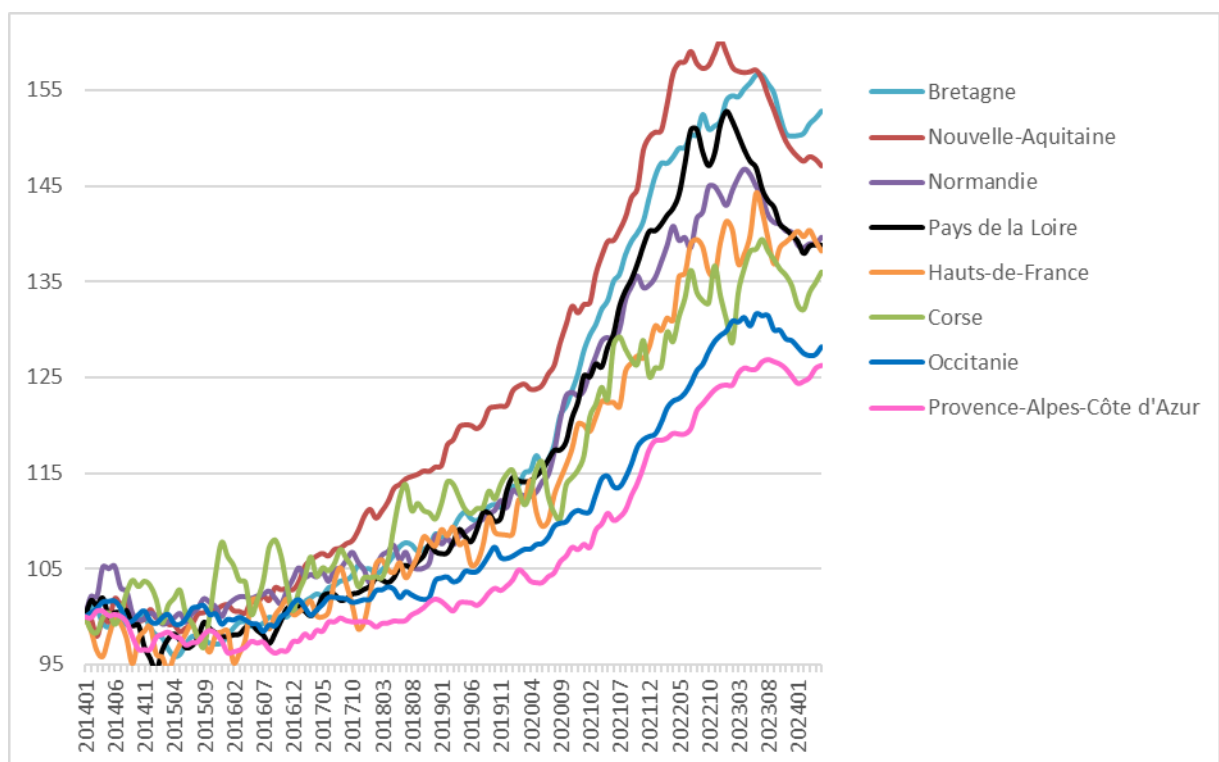
Lorsque l'on compare les niveaux de prix par région en indice (voir graphique ci-dessous), on observe des évolutions différenciées selon les régions.

En Nouvelle-Aquitaine, les prix sur le littoral avaient plus fortement augmenté que les autres régions en 2017-2018, portés notamment par la ligne LGV Paris-Bordeaux.

A la suite de la crise sanitaire, on avait observé une très forte accélération des prix sur le littoral en Bretagne, Nouvelle-Aquitaine et Pays-de-la-Loire et dans une moindre mesure en Normandie et Hauts-de-France.

En 2023, les prix ont globalement diminué, notamment dans les régions où ils avaient le plus augmenté.

Graphique 5 : Indice des prix des communes balnéaires par région (base 100 en janvier 2014)



Source : FNAIM (juin 2024)

Enfin, lorsque l'on compare les prix sur 3 mois, on observe un rebond des prix en Corse (+3,0%), en Bretagne (+1,6%) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+1,3%).



Tableau 4 : Evolution des prix des communes balnéaires par région sur un an et sur 3 mois

	Evolution sur un an (1 ^{er} juin 23 à 1 ^{er} juin 24)	Evolution sur 3 mois (1 ^{er} avril 24 à 1 ^{er} juin 24)
Bretagne	-1,9%	+1,6%
Corse	-1,6%	+3,0%
Hauts-de-France	-1,2%	-1,1%
Normandie	-4,5%	+0,8%
Nouvelle-Aquitaine	-6,3%	-0,3%
Occitanie	-1,7%	+0,5%
Pays de la Loire	-5,9%	+0,6%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	+0,3%	+1,3%

Source : FNAIM (juin 2024)



3.2. Fiches par région

3.2.1. Hauts-de-France

24 communes balnéaires sont présentes dans cette région, réparties sur 3 départements : le Nord (59), le Pas-de-Calais (62) et la Somme (80).

Dans cette région le prix moyen au 1^{er} juin 2024 dans les stations balnéaires est de 3 833 €/m² (contre 1 856 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de -1,2% sur un an.

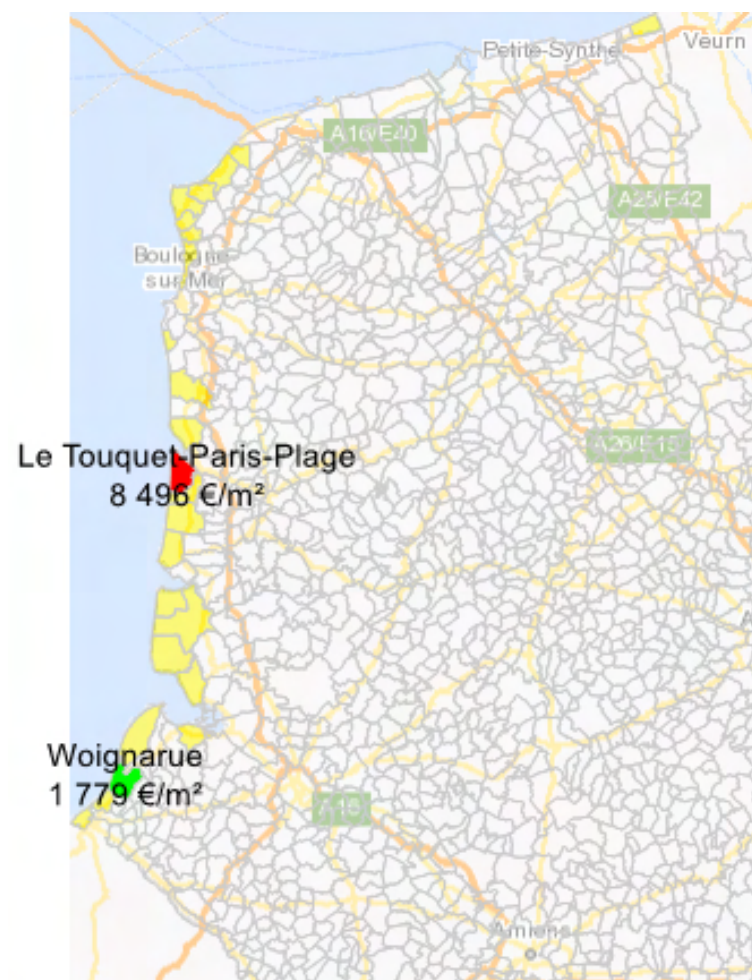
Les 3 communes les plus chères sont :

1. Le Touquet-Paris-Plage (62) : 8 496 €/m²
2. Wissant (62) : 4 689 €/m²
3. Neufchâtel-Hardelot (62) : 4 496 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Woignarue (80) : 1 779 €/m²
2. Ault (80) : 2 181 €/m²
3. Mers-les-Bains (80) : 2 194 €/m²

Carte 3 : Communes balnéaires des Hauts-de-France



Source : FNAIM (juin 2024)



3.2.2. Normandie

99 communes balnéaires sont situées en Normandie. Elles sont réparties sur 3 départements : le Calvados (14), la Manche (50) et la Seine-Maritime (76).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 3 394 €/m² (contre 2 055 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de -4,5% sur un an. C'est la région la moins chère pour les stations balnéaires.

Les 3 communes les plus chères sont :

1. Deauville (14) : 6 296 €/m²
2. Benerville-sur-Mer (14) : 5 316 €/m²
3. Tourgéville (14) : 5 284 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Audouville-la-Hubert (50) : 1 236 €/m²
2. La-Haye (50) : 1 568 €/m²
3. Sainte-Marie-du-Mont (50) : 1 632 €/m²

Carte 4 : Communes balnéaires de Normandie



3.2.3. Bretagne

139 communes balnéaires sont situées en Bretagne, elles sont réparties sur 4 départements (Côte-d'Armor-22, Finistère-29, Ile-et-Vilaine-35 et Morbihan-56).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 3 538 €/m² (contre 2 459 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de -1,9% sur un an.

Les 3 communes les plus chères sont :

1. La Trinité-sur-Mer (56) : 6 739 €/m²
2. Larmor-Baden (56) : 6 269 €/m²
3. Île-aux-Moines (56) : 6 202 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Plounevez-Lochrist (29) : 1 540 €/m²
2. Tréfléz (29) : 1 693 €/m²
3. Ploéven (29) : 1 749 €/m²

Carte 5 : Communes balnéaires de Bretagne



Source : FNAIM (juin 2024)



3.2.4. Pays de la Loire

35 communes balnéaires sont situées en Pays de la Loire, elles sont réparties sur 2 départements (Loire-Atlantique-44 et Vendée-85).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 4 265 €/m² (contre 2 400 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de -5,9% sur un an.

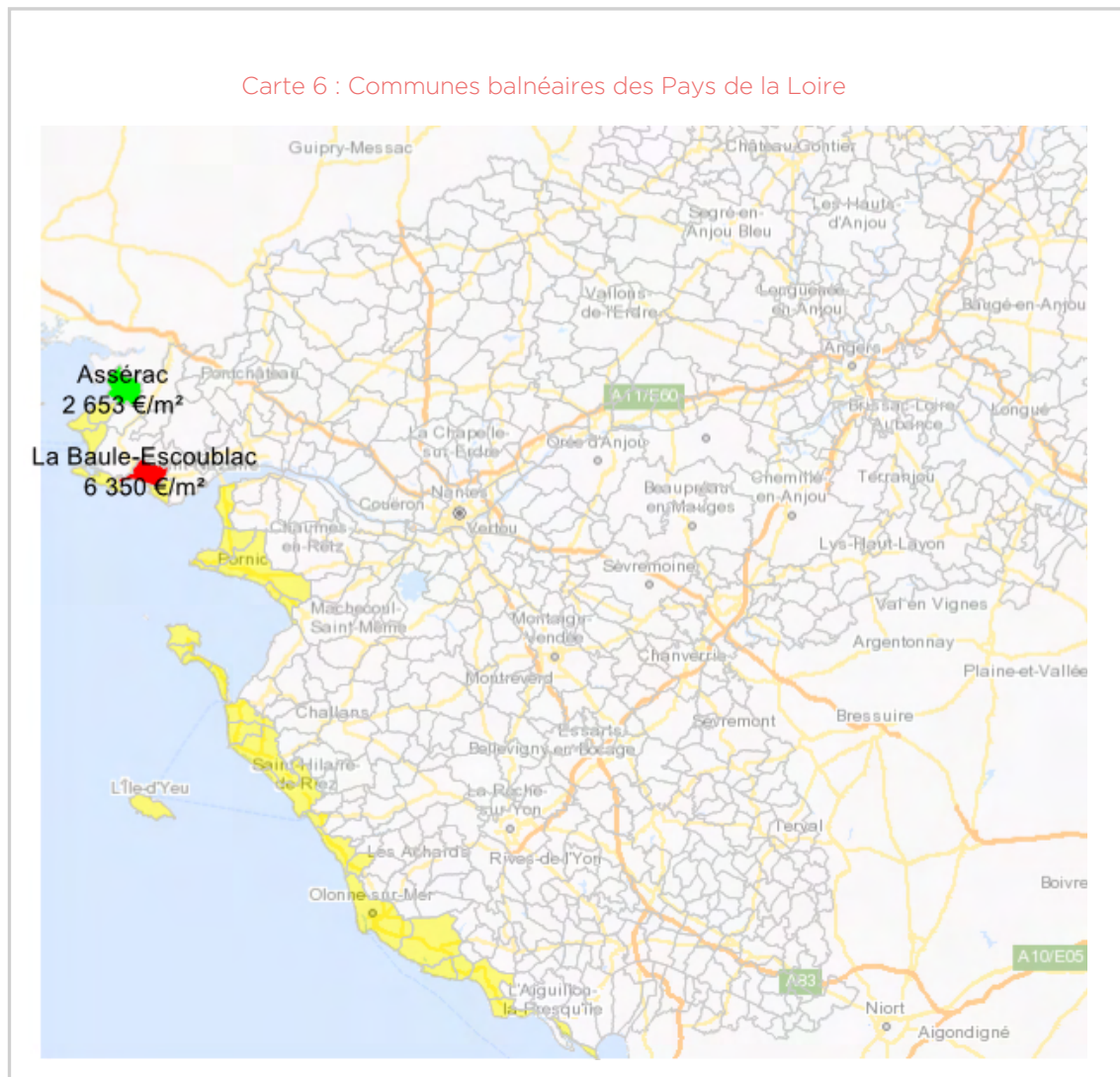
Les 3 communes les plus chères sont :

1. La Baule-Escoublac (44) : 6 350 €/m²
2. L'Île-d'Yeu (85) : 5 934 €/m²
3. Pornichet (44) : 5 546 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Assérac (44) : 2 653 €/m²
2. L'Aiguillon-sur-Mer (85) : 2 687 €/m²
3. Longeville-sur-Mer (85) : 2 745 €/m²

Carte 6 : Communes balnéaires des Pays de la Loire



Source : FNAIM (juin 2024)

3.2.5. Nouvelle-Aquitaine

74 communes balnéaires sont situées en Nouvelle-Aquitaine, elles sont réparties sur 4 départements (Charente-Maritime-17, Gironde-33, Landes-40 et Pyrénées-Atlantiques-64).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 5 044 €/m² (contre 2 315 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de -6,3% sur un an. Pour les stations balnéaires, c'est la deuxième région la plus chère après la région PACA. Les prix atteignent des sommets sur l'île-de-Ré et autour du bassin d'Arcachon.

Les 3 communes les plus chères sont :

1. Lège-Cap-Ferret (33) : 11 676 €/m²
2. Soorts-Hossegor (40) : 9 132 €/m²
3. Les Portes-en-Ré (17) : 8 088 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Mortagne-sur-Gironde (17) : 1 799 €/m²
2. Marennes-Hiers-Brouage (17) : 2 296 €/m²
3. Vensac (33) : 2 314 €/m²

Carte 7 : Communes balnéaires en Nouvelle-Aquitaine



Source : FNAIM (juin 2024)



3.2.6. Occitanie

34 communes balnéaires sont situées en Occitanie, elles sont réparties sur 4 départements (Aude-11, Gard-30, Hérault-34 et Pyrénées-Orientales-66).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 3 722 €/m² (contre 2 321 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de -1,7% sur un an.

Les 3 communes les plus chères sont :

1. La Grande-Motte (34) : 5 288 €/m²
2. Vic-la-Gardiole (34) : 5 216 €/m²
3. Le Grau-du-Roi (30) : 5 104 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Sigean (11) : 2 000 €/m²
2. La Palme (11) : 2 281 €/m²
3. Port-la-Nouvelle (11) : 2 600 €/m²

Carte 8 : Communes balnéaires en Occitanie



Source : FNAIM (juin 2024)



3.2.7. Provence-Alpes-Côte d'Azur

42 communes balnéaires sont situées en région PACA, elles sont réparties sur 3 départements (Alpes-Maritimes-06, Bouches-du-Rhône-13 et Var-83).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 5 820 €/m² (contre 3 884 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de +0,3% sur un an. C'est la région la plus chère pour les stations balnéaires.

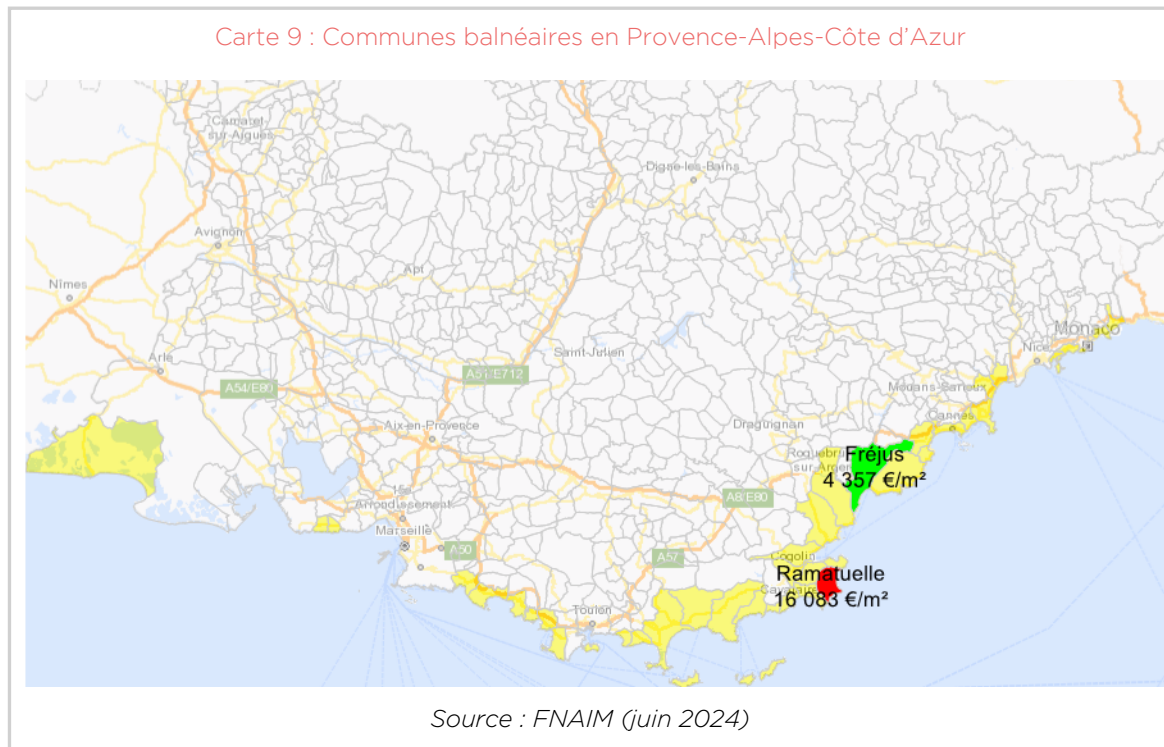
Les 3 communes les plus chères sont :

1. Ramatuelle (83) : 16 083 €/m²
2. Saint-Jean-Cap-Ferrat (06) : 15 819 €/m²
3. Saint-Tropez (83) : 14 400 €/m²

Ce sont également les 3 communes les plus chères de France.

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Fréjus (83) : 4 357 €/m²
2. Hyères (83) : 4 599 €/m²
3. Cogolin (83) : 4 634 €/m²



3.2.8. Corse

73 communes balnéaires sont situées en Corse, elles sont réparties sur 2 départements (Corse-du-Sud-2A et Haute-Corse-2B).

Dans cette région, le prix moyen dans les stations balnéaires est de 4 420 €/m² (contre 3 530 €/m² pour l'ensemble des logements de la région), avec une évolution de -1,6% sur un an.

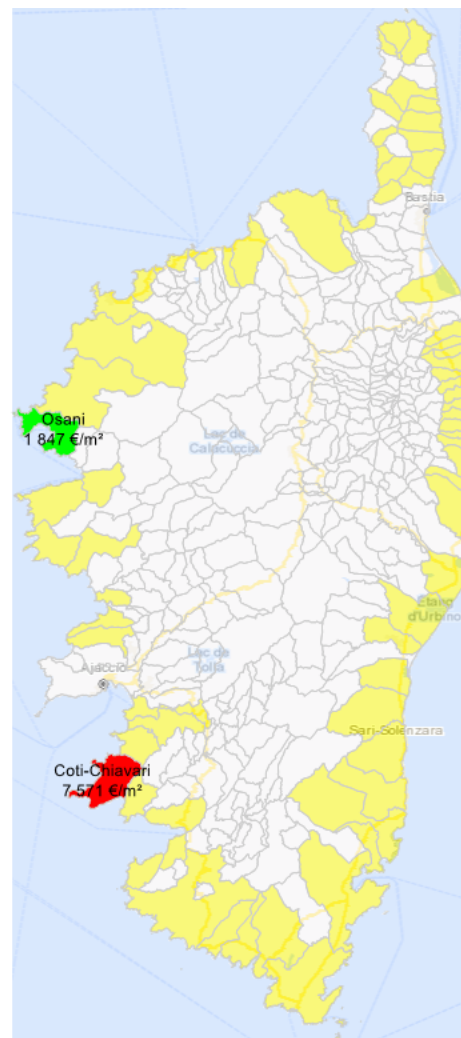
Les 3 communes les plus chères sont :

1. Coti-Chiavari (2A) : 7 571 €/m²
2. Bonifacio (2A) : 7 498 €/m²
3. Lecci (2A) : 7 088 €/m²

Les 3 communes les moins chères sont :

1. Osani (2A) : 1 847 €/m²
2. Cagnano (2B) : 2 154 €/m²
3. Ogliastro (2B) : 2 288 €/m²

Carte 10 : Communes balnéaires en Corse



Source : FNAIM (juin 2024)



04

Les stations balnéaires parmi les villes les plus chères de France

Les 3 communes les plus chères de France sont des stations balnéaires : Ramatuelle, Saint-Jean-Cap-Ferrat et Saint-Tropez (voir tableau ci-dessous). Les prix des communes sont exprimés en € par m² et calculés sur l'ensemble des logements (appartements et maisons) au 1^{er} juin 2024.

Parmi les 20 communes les plus chères de France figurent 9 stations balnéaires, 6 stations de ski, Paris, 3 communes de la petite couronne et une station de lac.

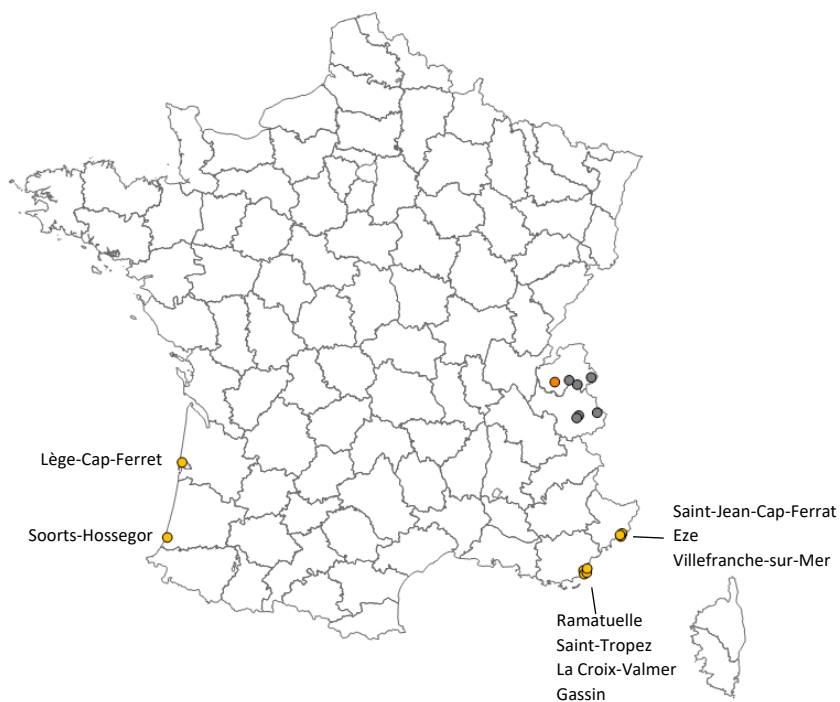
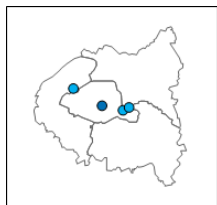
Tableau 5 : Top 20 des communes les plus chères de France

Rang	Commune	Dép.	Prix moyen (en €/m ²)
1 ^{er}	Ramatuelle	83	16 083
2 ^e	Saint-Jean-Cap-Ferrat	06	15 819
3 ^e	Saint-Tropez	83	14 400
4 ^e	Val-d'Isère	73	12 775
5 ^e	Courchevel	73	12 076
6 ^e	Lège-Cap-Ferret	33	11 676
7 ^e	Megève	74	10 966
8 ^e	Les Allues	73	10 890
9 ^e	Gassin	83	10 325
10 ^e	Chamonix-Mont-Blanc	74	10 115
11 ^e	Neuilly-sur-Seine	92	10 082
12 ^e	Èze	06	10 041
13 ^e	La Clusaz	74	9 794
14 ^e	Villefranche-sur-Mer	06	9 602
15 ^e	Paris	75	9 507
16 ^e	Veyrier-du-Lac	74	9 494
17 ^e	Soorts-Hossegor	40	9 132
18 ^e	Saint-Mandé	94	8 745
19 ^e	Vincennes	94	8 561
20 ^e	La Croix-Valmer	83	8 547

Source : FNAIM (juin 2024)



Carte 11 : Emplacement des 20 communes les plus chères de France



Source : FNAIM (juin 2024)

05

Focus sur les plus grandes stations balnéaires

Le tableau suivant dresse les 20 stations balnéaires où l'on dénombre de plus de ventes de logements (sur un an glissant d'avril 2023 à fin mars 2024).

Les 2 stations balnéaires où il y a eu le plus de ventes sont deux stations d'Alpes-Maritimes : Cannes avec 2 542 ventes de logements devant Antibes, 2 013 ventes. Agde complète le podium avec 1 935 ventes.

Le Sud-Est est bien représenté puisque les Alpes-Maritimes (06) et le Var (83) sont les 2 départements les plus représentés avec respectivement 6 et 4 stations parmi le Top 20.

Ces 20 stations balnéaires représentent près d'un tiers des ventes en stations balnéaires (32%).

Dans ces 20 stations, il se vend beaucoup plus d'appartements (79% des ventes de logements) que de maisons (21%). Les Sables-d'Olonne font figure d'exception avec plus de ventes maison que de ventes appartement.



Tableau 6 : Top 20 des stations balnéaires en nombre de ventes

Rang	Communes	Dép.	Parc de logements	Volume de ventes	Ventes appartements	Ventes maisons	Prix moyen (en €/m ²)
1er	Cannes	06	71 888	2 542	2 404	137	6 376
2e	Antibes	06	63 741	2 013	1 792	221	6 015
3e	Agde	34	49 708	1 935	1 506	429	3 834
4e	Saint-Raphaël	83	36 242	1 354	1 030	325	5 241
5e	Fréjus	83	42 891	1 348	1 050	298	4 357
6e	Les Sables-d'Olonne	85	41 630	1 181	494	687	4 328
7e	Narbonne	11	38 050	1 111	684	427	2 654
8e	Sète	34	32 876	1 082	931	151	3 793
9e	Cagnes-sur-Mer	06	32 410	1 055	901	154	5 056
10e	Hyères	83	39 402	1 028	798	230	4 599
11e	Menton	06	29 076	883	835	48	5 020
12e	Mandelieu-la-Napoule	06	21 655	872	750	122	4 851
13e	Saint-Malo	35	36 614	832	532	301	4 741
14e	Six-Fours-les-Plages	83	27 075	805	548	257	5 393
15e	Le Grau-du-Roi	30	24 276	803	752	51	5 104
16e	La Grande-Motte	34	20 625	740	676	64	5 288
17e	Vallauris	06	20 302	738	568	170	5 090
18e	Royan	17	20 855	712	392	320	3 857
19e	Anglet	64	27 339	700	486	214	5 950
20e	La Ciotat	13	23 584	689	521	168	5 630

Source : FNAIM (juin 2024)



06

Focus sur les acheteurs dans les stations balnéaires

Cette partie est basée sur les compromis de ventes réalisés dans les stations balnéaires en 2023 par une partie des adhérents de la FNAIM (5 149 compromis analysés au total).

On observe une part importante de seniors parmi les acquéreurs dans les stations balnéaires : 41% ont 60 ans ou plus (voir tableau ci-dessous). Ainsi, l'âge moyen des acquéreurs dans les stations balnéaires est de 54,7 ans, c'est nettement plus que l'âge moyen des acquéreurs en France métropolitaine (45,8 ans). Il y a plusieurs explications à cet écart : les stations balnéaires attirent davantage les seniors, il y a également plus d'achats de résidences secondaires et enfin les logements y sont en moyenne plus chers.

Tableau 7 : Répartition des acquéreurs dans les stations balnéaires selon leur âge

Classe d'âge	%
Moins de 30 ans	6%
30-39 ans	12%
40-49 ans	18%
50-59 ans	24%
60-69 ans	25%
70 ans et plus	16%
Total	100%

Source : une partie des compromis FNAIM (2023)

Dans les stations balnéaires, on note une part importante d'acquéreurs franciliens : 15%.

Moins de la moitié des ventes dans les stations balnéaires (46%) sont faites par des acquéreurs habitant dans le même département que le bien.

La part d'acquéreurs étrangers dans les stations balnéaires est plus faible que celle en France métropolitaine : 6,1% contre 8,1%. En revanche, parmi les étrangers qui achètent, on dénombre une part importante de non-résidents : 47% (contre 38% parmi les étrangers qui achètent en France métropolitaine).



Enfin, parmi les acquéreurs étrangers dans les stations balnéaires, la nationalité la plus représentée est la nationalité belge, devant la nationalité britannique et la nationalité italienne.

07

Focus sur les risques climatiques

7.1. Risque d'érosion côtière

De par leur situation géographique, les stations balnéaires sont particulièrement soumises aux risques climatiques et notamment à l'érosion côtière, aggravée par le réchauffement climatique et la pression humaine. En effet, depuis 50 ans, 30 km² de terres ont disparu en France à la suite du recul du trait de côte. Un phénomène qui devrait s'accroître dans les prochaines années. 242 communes dont 213 en métropole ont été identifiées² comme particulièrement à risque dans les années à venir. Parmi ces 213 communes de métropole, 157 sont des stations balnéaires³.

Parmi les 520 stations balnéaires, 157 (soit 30%) ont donc été identifiées comme étant à risque de submersion (61 en Bretagne, 36 en Normandie, 34 en Nouvelle-Aquitaine, 7 en Pays de la Loire, 7 en Occitanie, 5 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 5 en Corse et 2 en Hauts-de-France).

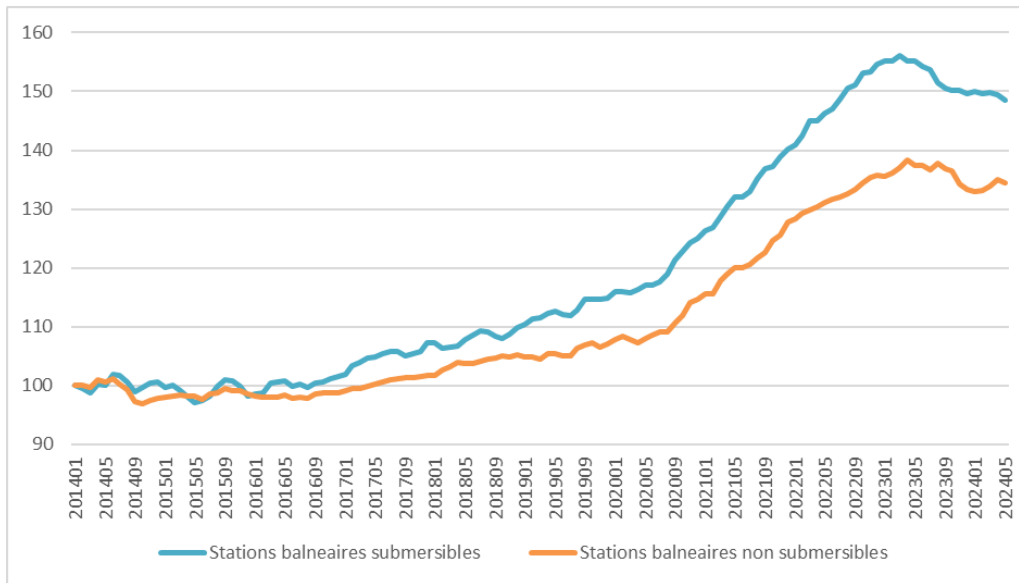
Lorsque l'on compare les prix des stations balnéaires soumises au risque de submersion (157 communes) aux prix des stations non soumises à ce risque (363 communes), on observe que les prix des stations à risque ont davantage augmentés que ceux des stations non soumises à ce risque sur la période 2014-2023. Depuis 2023, l'écart s'est réduit, les prix dans les stations à risque diminuant davantage que ceux des autres stations.

² Une ordonnance et un décret ont été publiés au Journal Officiel en août 2023, ils instaurent des mesures de prévention dans 242 communes qui pourraient être touchées par l'accroissement du phénomène du recul du trait de côte dans les années à venir.

³ Les autres communes à risque (comme Marseille, Saint-Nazaire ou Dieppe) sont situées sur le littoral mais ont moins de 15% de résidences secondaires ou n'ont pas de plage.



Graphique 6 : Indice des prix des logements dans les stations soumises à risque de submersion et dans celles non à risque (base 100 en janvier 2014)



Source : FNAIM (juin 2024)

En 2014, les prix des logements dans les stations balnéaires soumises au risque étaient à un niveau légèrement moins élevé que ceux des stations non soumises (3 245 €/m² contre 3 403 €/m²).

Les prix dans ces 2 types de stations ont évolué de la même manière en 2014-2015. De 2016 à 2020, les prix dans les stations soumises au risque ont progressé plus rapidement que les stations non soumises. L'écart s'est creusé encore davantage post covid (2021-2022). Mais depuis 2023, les prix des logements dans les stations soumises au risque ont davantage diminué et l'écart tend à se réduire.

Au 1^{er} juin 2024, le prix moyen des stations à risque s'élève à 4 819 €/m² (en baisse de -3,9% depuis le 1^{er} janvier 2023) contre 4 578 €/m² pour les autres stations (en baisse de -0,9% depuis le 1^{er} janvier 2023).

Le risque d'érosion côtière semblait donc peu ou pas pris en compte par les acheteurs jusqu'à fin 2022, mais semble être davantage considéré depuis quelques mois (phénomène qu'il faudra vérifier sur les prochains mois). Cela est peut-être lié à la nouvelle obligation de mentionner ce risque dans les annonces de biens à vendre, depuis le 1^{er} janvier 2023.



7.2. Autres risques climatiques

Parmi les autres risques climatiques auxquels peuvent être soumises les stations balnéaires, on peut citer :

- Les risques d'inondation (notamment pour les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur),
- L'exposition au retrait gonflement des sols argileux qui met en péril les fondations des logements (notamment pour les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur),
- La sécheresse et le niveau parfois faible des nappes phréatiques, qui peuvent par exemple entraver la jouissance d'une piscine (individuelle ou collective) lorsque cela entraîne des restrictions dans l'usage de l'eau. La France compte 3,2 millions de piscines (pas toutes dans des stations balnéaires), dont la moitié enterrées,
- Les risques incendies (notamment pour les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse),
- Les tempêtes et grêles (notamment en Corse).



Annexes

Table des tableaux

Tableau 1 : Répartition des communes balnéaires selon leur population (2021).....	6
Tableau 2 : Répartition du parc de logement selon la catégorie de logement.....	7
Tableau 3 : Prix moyens et évolution sur un an.....	10
Tableau 4 : Evolution des prix des communes balnéaires par région sur un an et sur 3 mois.....	15
Tableau 5 : Top 20 des communes les plus chères de France.....	24
Tableau 6 : Top 20 des stations balnéaires en nombre de ventes.....	27
Tableau 7 : Répartition des acquéreurs dans les stations balnéaires selon leur âge.....	28

Table des graphiques

Graphique 1 : Répartition des étiquettes DPE des logements existants dans les stations balnéaires.....	8
Graphique 2 : Taux de DPE F et G par région (stations balnéaires).....	8
Graphique 3 : Indice des prix (base 100 en janvier 2014).....	11
Graphique 4 : Indice des prix par type de bien (base 100 en janvier 2014).....	12
Graphique 5 : Indice des prix des communes balnéaires par région (base 100 en janvier 2014).....	14
Graphique 6 : Indice des prix des logements dans les stations soumises à risque de submersion et dans celles non à risque (base 100 en janvier 2014).....	30

Table des cartes

Carte 1 : Taux des DPE F et G par région (stations balnéaires).....	9
Carte 2 : Prix des communes balnéaires par région.....	13
Carte 3 : Communes balnéaires des Hauts-de-France.....	16
Carte 4 : Communes balnéaires de Normandie.....	17
Carte 5 : Communes balnéaires de Bretagne.....	18
Carte 6 : Communes balnéaires des Pays de la Loire.....	19
Carte 7 : Communes balnéaires en Nouvelle-Aquitaine.....	20
Carte 8 : Communes balnéaires en Occitanie.....	21
Carte 9 : Communes balnéaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur.....	22
Carte 10 : Communes balnéaires en Corse.....	23
Carte 11 : Emplacement des 20 communes les plus chères de France.....	25
Carte 12 : Localisation des 520 communes stations balnéaires.....	33

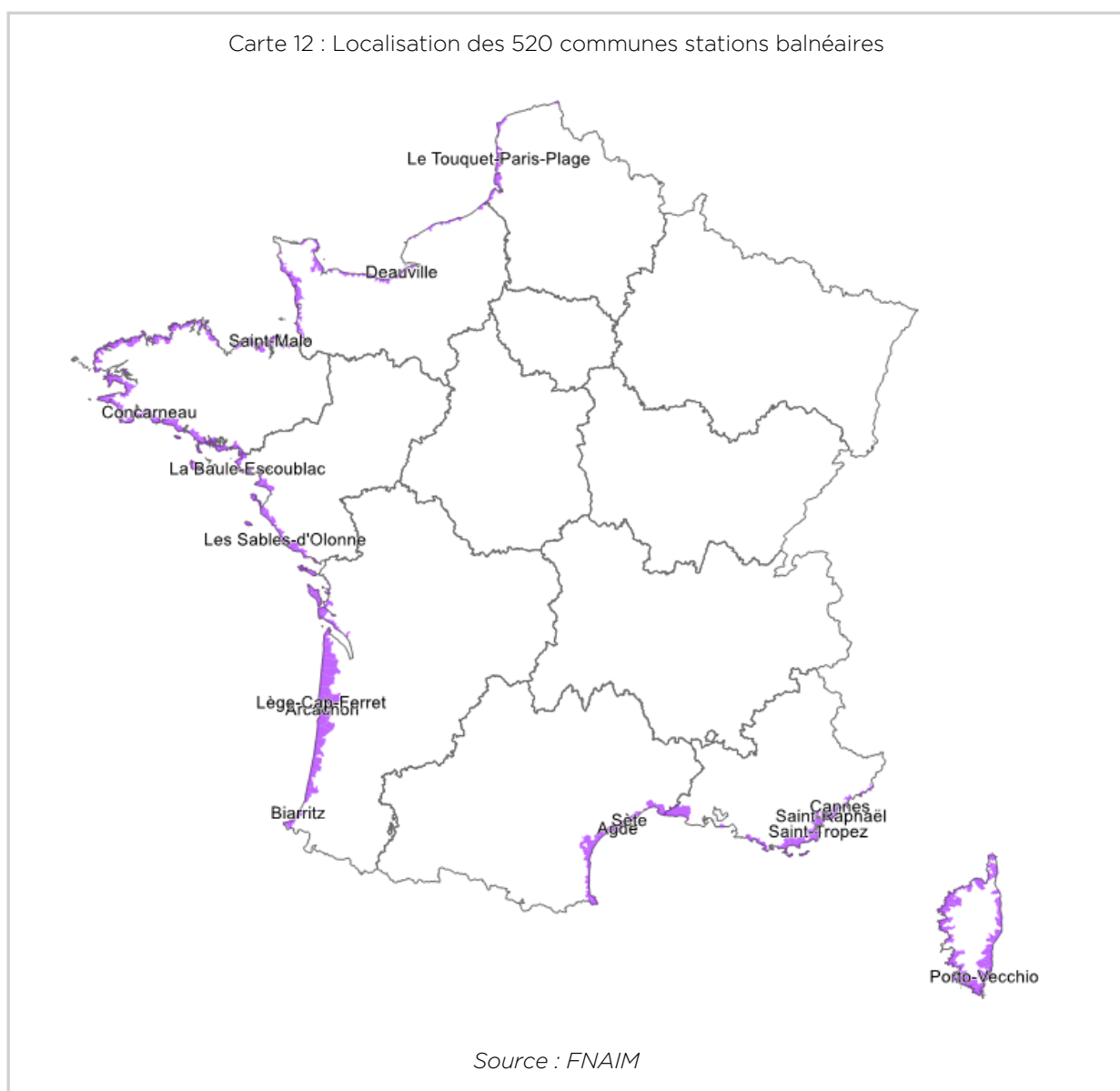


Carte des communes stations balnéaires

Les 520 communes sont réparties sur 8 régions : Hauts-de-France, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse.

Parmi les stations balnéaires les plus emblématiques, on peut citer Deauville, Saint-Tropez, Le Touquet-Paris-Plage, Lège-Cap-Ferret, Arcachon, La Baule-Escoublac, Saint-Raphaël, Biarritz, Agde, Sète, Les Sables-d'Olonne, Saint-Malo, Cannes ou encore Antibes.

Il est également important de noter que des villes comme Nice ou La Rochelle n'ont pas été considérées comme stations balnéaires en raison d'un pourcentage de résidences secondaires inférieur à 15%.



Liste des communes stations balnéaires

Antibes (06)	Les Portes-en-Ré (17)	Logonna-Daoulas (29)	Farinole (2B)
Beaulieu-sur-Mer (06)	Rivedoux-Plage (17)	Moëlan-sur-Mer (29)	Galéria (2B)
Cagnes-sur-Mer (06)	Royan (17)	Névez (29)	Ghisonaccia (2B)
Cannes (06)	Saint-Clément-des-Baleines (17)	Penmarch (29)	L'Île-Rousse (2B)
Cap-d'Ail (06)	Saint-Denis-d'Oléron (17)	Plobannalec-Lesconil (29)	Linguizzetta (2B)
Èze (06)	Saint-Georges-de-Didonne (17)	Ploëven (29)	Lumio (2B)
Mandelieu-la-Napoule (06)	Saint-Georges-d'Oléron (17)	Plogoff (29)	Luri (2B)
Menton (06)	Sainte-Marie-de-Ré (17)	Plomodiern (29)	Monticello (2B)
Roquebrune-Cap-Martin (06)	Saint-Martin-de-Ré (17)	Plonévez-Porzay (29)	Nonza (2B)
Saint-Jean-Cap-Ferrat (06)	Saint-Palais-sur-Mer (17)	Plouarzel (29)	Ogliastro (2B)
Théoule-sur-Mer (06)	Saint-Pierre-d'Oléron (17)	Ploudalmézeau (29)	Olmeta-di-Capocorso (2B)
Vallauris (06)	Saint-Trojan-les-Bains (17)	Plouescat (29)	Palasca (2B)
Villefranche-sur-Mer (06)	Talmont-sur-Gironde (17)	Plouzoc'h (29)	Penta-di-Casinca (2B)
Villeneuve-Loubet (06)	La Tremblade (17)	Plougasnou (29)	Pietracorbara (2B)
Fleury (11)	Vaux-sur-Mer (17)	Plougonvelin (29)	Poggio-Mezzana (2B)
Gruissan (11)	Port-des-Barques (17)	Plouguerneau (29)	Prunelli-di-Fiumorbo (2B)
La Palme (11)	Le Grand-Village-Plage (17)	Plouhinec (29)	Rogliano (2B)
Leucate (11)	La Brée-les-Bains (17)	Plounevez-Lochrist (29)	Sisco (2B)
Narbonne (11)	Île-de-Bréhat (22)	Plovan (29)	Solaro (2B)
Port-la-Nouvelle (11)	Erquy (22)	Plözévet (29)	Sorbo-Ocagnano (2B)
Peyriac-de-Mer (11)	Binic-Étables-sur-Mer (22)	Porspoder (29)	Saint-Florent (2B)
Sigeac (11)	Lancierieux (22)	Pouldreuzic (29)	San-Giuliano (2B)
Carry-le-Rouet (13)	Lézardrieux (22)	Primelin (29)	Santa-Lucia-di-Moriani (2B)
Cassis (13)	Louannec (22)	Roscanvel (29)	Santa-Maria-di-Lota (2B)
La Ciotat (13)	Penvénan (22)	Roscoff (29)	Santa-Maria-Poggio (2B)
Saintes-Maries-de-la-Mer (13)	Perros-Guirec (22)	Saint-Jean-du-Doigt (29)	San-Nicolao (2B)
Sausset-les-Pins (13)	Fréhel (22)	Saint-Jean-Trolimon (29)	Santo-Pietro-di-Tenda (2B)
Arromanches-les-Bains (14)	Pléneuf-Val-André (22)	Saint-Nic (29)	Taglio-Isolaccia (2B)
Asnelles (14)	Plestin-les-Grèves (22)	Saint-Pabu (29)	Talasan (2B)
Auberville (14)	Pleubian (22)	Santec (29)	Valle-di-Campoloro (2B)
Aure sur Mer (14)	Pleumeur-Bodou (22)	Sibiril (29)	Ventiseri (2B)
Benerville-sur-Mer (14)	Plévenon (22)	Telgruc-sur-Mer (29)	Venzolasca (2B)
Bernières-sur-Mer (14)	Beaussais-sur-Mer (22)	Treffragat (29)	Aigues-Mortes (30)
Blonville-sur-Mer (14)	Ploubazlanec (22)	Tréfléz (29)	Le Grau-du-Roi (30)
Cabourg (14)	Plouézec (22)	Tréguennec (29)	Andernos-les-Bains (33)
Colleville-sur-Mer (14)	Plougrescant (22)	Trégunc (29)	Arcachon (33)
Courseulles-sur-Mer (14)	Plouha (22)	Tréogat (29)	Arès (33)
Cricqueboeuf (14)	Saint-Cast-le-Guildo (22)	Albitreccia (2A)	Carcans (33)
Deauville (14)	Saint-Jacut-de-la-Mer (22)	Appietto (2A)	Grayan-et-l'Hôpital (33)
Grandcamp-Maisy (14)	Saint-Michel-en-Grève (22)	Belvédère-Campomoro (2A)	Gujan-Mestras (33)
Graye-sur-Mer (14)	Saint-Quay-Portrieux (22)	Bonifacio (2A)	Hourtin (33)
Hermanville-sur-Mer (14)	Trébeurden (22)	Calcatoggio (2A)	Lacanau (33)
Honfleur (14)	Trédrez-Locquémeau (22)	Cargèse (2A)	Lanton (33)
Houlgate (14)	Trégastel (22)	Casaglione (2A)	Lège-Cap-Ferret (33)
Langrune-sur-Mer (14)	Trélévern (22)	Conca (2A)	Naujac-sur-Mer (33)
Lion-sur-Mer (14)	Tréveneuc (22)	Cotti-Chiavari (2A)	Le Porge (33)
Longues-sur-Mer (14)	Trévou-Tréguignec (22)	Figari (2A)	Soulac-sur-Mer (33)
Luc-sur-Mer (14)	Audierne (29)	Grosseto-Prugna (2A)	La Teste-de-Buch (33)
Merville-Franceville-Plage (14)	Bénodet (29)	Lecci (2A)	Vendays-Montalivet (33)
Ouistreham (14)	Beuzec-Cap-Sizun (29)	Monacia-d'Aullène (2A)	Vensac (33)
Pennedepie (14)	Plounéour-Brignogan-plages (29)	Olméto (2A)	Le Verdon-sur-Mer (33)
Port-en-Bessin-Huppain (14)	Camaret-sur-Mer (29)	Osani (2A)	Agde (34)
Saint-Aubin-sur-Mer (14)	Carantec (29)	Ota (2A)	Balaruc-les-Bains (34)
Saint-Côme-de-Fresné (14)	Cléden-Cap-Sizun (29)	Piana (2A)	Frontignan (34)
Saint-Laurent-sur-Mer (14)	Cléder (29)	Pianottoli-Caldarello (2A)	Pietrosella (2A)
Tourgéville (14)	Clohars-Carnoët (29)	Pietroscella (2A)	Marseillan (34)
Trouville-sur-Mer (14)	Combrit (29)	Porto-Vecchio (2A)	Mauguier (34)
Varaville (14)	Concarneau (29)	Propriano (2A)	Palavas-les-Flots (34)
Ver-sur-Mer (14)	Le Conquet (29)	Sari-Solenzara (2A)	Portiragnes (34)
Vierville-sur-Mer (14)	Crozon (29)	Sartène (2A)	Sérignan (34)
Villers-sur-Mer (14)	Douarnenez (29)	Serra-di-Ferro (2A)	Sète (34)
Villerville (14)	La Forêt-Fouesnant (29)	Vico (2A)	Valras-Plage (34)
Île-d'Aix (17)	Fouesnant (29)	Zonza (2A)	Vendres (34)
Ars-en-Ré (17)	Goulien (29)	Aléria (2B)	Vias (34)
Arvert (17)	Guilvinec (29)	Algajola (2B)	Vic-la-Gardiole (34)
Le Bois-Plage-en-Ré (17)	Guimaëc (29)	Barrettali (2B)	La Grande-Motte (34)
Le Château-d'Oléron (17)	Guissény (29)	Belgodère (2B)	Cancale (35)
Châtelailon-Plage (17)	Île-de-Batz (29)	Borgo (2B)	Cherruix (35)
La Couarde-sur-Mer (17)	Île-Tudy (29)	Brando (2B)	Dinard (35)
Dolus-d'Oléron (17)	Kerlaz (29)	Cagnano (2B)	Hirel (35)
La Flotte (17)	Kerlouan (29)	Calenzana (2B)	Saint-Benoît-des-Ondes (35)
Fouras (17)	Lampaul-Plouarzel (29)	Calvi (2B)	Saint-Briac-sur-Mer (35)
Loix (17)	Landéda (29)	Canale-di-Verde (2B)	Saint-Coulomb (35)
Marennes-Hiers-Brouage (17)	Landunvez (29)	Castellare-di-Casinca (2B)	Saint-Lunaire (35)
Les Mathes (17)	Lanildut (29)	Centuri (2B)	Saint-Malo (35)
Meschers-sur-Gironde (17)	Lanvéoc (29)	Cervione (2B)	Le Vivier-sur-Mer (35)
Mornac-sur-Seudre (17)	Locquénolé (29)	Corbara (2B)	Biscarrosse (40)
Mortagne-sur-Gironde (17)	Locquirec (29)	Ersa (2B)	Capbreton (40)
	Loctudy (29)		Gastes (40)



Lit-et-Mixe (40)
 Messanges (40)
 Mimizan (40)
 Moliets-et-Maa (40)
 Parentis-en-Born (40)
 Saint-Julien-en-Born (40)
 Sanguinet (40)
 Seignosse (40)
 Soorts-Hossegor (40)
 Soustons (40)
 Vielle-Saint-Girons (40)
 Vieux-Boucau-les-Bains (40)
 Assérac (44)
 Batz-sur-Mer (44)
 La Bernerie-en-Retz (44)
 Le Croisic (44)
 La Baule-Escoublac (44)
 Mesquer (44)
 Les Moutiers-en-Retz (44)
 Piriac-sur-Mer (44)
 La Plaine-sur-Mer (44)
 Pornic (44)
 Pornichet (44)
 Le Pouliguen (44)
 Préfaïlles (44)
 Saint-Brevin-les-Pins (44)
 Saint-Michel-Chef-Chef (44)
 La Turballe (44)
 Agon-Coutainville (50)
 Audouville-la-Hubert (50)
 Barfleur (50)
 Barneville-Carteret (50)
 Baubigny (50)
 Blainville-sur-Mer (50)
 Jullouville (50)
 Bréhal (50)
 Bretteville (50)
 Bretteville-sur-Ay (50)
 Carolles (50)
 Coudeville-sur-Mer (50)
 Créances (50)
 Donville-les-Bains (50)
 Dragey-Ronthon (50)
 Fermanville (50)
 Fontenay-sur-Mer (50)
 Gatteville-le-Phare (50)
 Geffosses (50)
 Genêts (50)
 Gouville-sur-Mer (50)
 Granville (50)
 Hauteville-sur-Mer (50)
 La Haye (50)
 Tourneville-sur-Mer (50)
 Maupertus-sur-Mer (50)

Les Moitiers-d'Allonne (50)
 Montfarville (50)
 Montmartin-sur-Mer (50)
 Pirou (50)
 Port-Bail-sur-Mer (50)
 Quettehou (50)
 Quinéville (50)
 Réville (50)
 Le Rozel (50)
 Saint-Georges-de-la-Rivière (50)
 Saint-Germain-de-Varreville (50)
 Saint-Germain-sur-Ay (50)
 Saint-Jean-de-la-Rivière (50)
 Saint-Jean-le-Thomas (50)
 Saint-Marcouf (50)
 Sainte-Marie-du-Mont (50)
 Saint-Martin-de-Varreville (50)
 Sainte-Mère-Église (50)
 Saint-Pair-sur-Mer (50)
 Saint-Vaast-la-Hougue (50)
 Sjouville-Hague (50)
 Surtainville (50)
 Ambon (56)
 Arzon (56)
 Baden (56)
 Bangor (56)
 Belz (56)
 Billiers (56)
 Carnac (56)
 Damgan (56)
 Erdeven (56)
 Étel (56)
 Gâvres (56)
 Groix (56)
 Guidel (56)
 Île-aux-Moines (56)
 Larmor-Baden (56)
 Larmor-Plage (56)
 Locmaria (56)
 Locmariaquer (56)
 Le Palais (56)
 Pénestin (56)
 Ploemeur (56)
 Plouharnel (56)
 Plouhinec (56)
 Port-Louis (56)
 Quiberon (56)
 Saint-Gildas-de-Rhuys (56)
 Saint-Philibert (56)
 Saint-Pierre-Quiberon (56)
 Sarzeau (56)
 Sauzon (56)
 La Trinité-sur-Mer (56)
 Bray-Dunes (59)

Ambleteuse (62)
 Audinghen (62)
 Audresselles (62)
 Berck (62)
 Camiers (62)
 Cucq (62)
 Équihe-Plage (62)
 Escalles (62)
 Merlimont (62)
 Neufchâtel-Hardelot (62)
 Tardinghen (62)
 Le Touquet-Paris-Plage (62)
 Wimereux (62)
 Wissant (62)
 Anglet (64)
 Biarritz (64)
 Bidart (64)
 Ciboure (64)
 Guéthary (64)
 Hendaye (64)
 Saint-Jean-de-Luz (64)
 Urrugne (64)
 Argelès-sur-Mer (66)
 Banyuls-sur-Mer (66)
 Le Barcarès (66)
 Canet-en-Roussillon (66)
 Cerbère (66)
 Collioure (66)
 Port-Vendres (66)
 Saint-Cyprien (66)
 Sainte-Marie-la-Mer (66)
 Torreilles (66)
 Criel-sur-Mer (76)
 Étretat (76)
 Quiberville (76)
 Saint-Aubin-sur-Mer (76)
 Sainte-Marguerite-sur-Mer (76)
 Saint-Martin-aux-Buneaux (76)
 Saint-Pierre-en-Port (76)
 Saint-Valery-en-Caux (76)
 Sassetot-le-Mauconduit (76)
 Sotteville-sur-Mer (76)
 Le Tréport (76)
 Varengeville-sur-Mer (76)
 Vattetot-sur-Mer (76)
 Veules-les-Roses (76)
 Veulettes-sur-Mer (76)
 Yport (76)
 Ault (80)
 Cayeux-sur-Mer (80)
 Le Crotoy (80)

Fort-Mahon-Plage (80)
 Mers-les-Bains (80)
 Quend (80)
 Saint-Quentin-en-Tourmont (80)
 Saint-Valery-sur-Somme (80)
 Woignarue (80)
 Bandol (83)
 Bormes-les-Mimosas (83)
 Carqueiranne (83)
 Cavalaire-sur-Mer (83)
 Cogolin (83)
 La Croix-Valmer (83)
 Fréjus (83)
 Gassin (83)
 Grimaud (83)
 Hyères (83)
 Le Lavandou (83)
 La Londe-les-Maures (83)
 Le Pradet (83)
 Ramatuelle (83)
 Roquebrune-sur-Argens (83)
 Saint-Cyr-sur-Mer (83)
 Sainte-Maxime (83)
 Saint-Raphaël (83)
 Saint-Tropez (83)
 Sanary-sur-Mer (83)
 Six-Fours-les-Plages (83)
 Rayol-Canadel-sur-Mer (83)
 Saint-Mandrier-sur-Mer (83)
 L'Aiguillon-la-Presqu'île (85)
 Barbâtre (85)
 La Barre-de-Monts (85)
 Breignolles-sur-Mer (85)
 L'Épine (85)
 La Guérinière (85)
 L'Île-d'Yeu (85)
 Jard-sur-Mer (85)
 Longeville-sur-Mer (85)
 Noirmoutier-en-l'Île (85)
 Notre-Dame-de-Monts (85)
 Les Sables-d'Olonne (85)
 Saint-Gilles-Croix-de-Vie (85)
 Saint-Hilaire-de-Riez (85)
 Saint-Jean-de-Monts (85)
 Brem-sur-Mer (85)
 Saint-Vincent-sur-Jard (85)
 Talmont-Saint-Hilaire (85)
 La Tranche-sur-Mer (85)





**Fédération National
de l'Immobilier**

129, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

01 44 20 77 00
www.fnaim.fr

Suivez-nous



**Agir
pour le
logement**